

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA

L'an deux mille DIX NEUF,

Le VINGT NEUF JANVIER à DIX HUIT HEURES

Le Conseil Municipal de la Commune de FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sale de la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DÉMELIN, Maire

Date de la convocation : 24 JANVIER 2019

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 11
Ayant pris part aux délibérations : 18

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Louis DÉMELIN, Maire ;
Messieurs Michel SARRAN, Monsieur Jean-Luc CARRERE, Mme Katell MATET, Adjoint,
Messieurs, Mesdames Jean-Louis SARDA, Bruno ROBERT, Yvette IGLESIS, Pascal
TISSANDIER, Daniel VERGES, Jean Michel LATUTE, Martine PIERA
Absente excusée : Annick BAUDCHON.

Avaient procuration : M. DÉMELIN de Mme LUQUIENS, M. SARRAN de Mme RIVOT, M.
CARRERE de M. CHAUSSE, M.SARDA de Mme LESAVRE, Mme IGLESIS de Mme BRETON,
M. ROBERT de M. CÔ, Mme PIERA de M. RIFF.

DEL 2019 – 004 ANNULATION DE LA DELIBERATION 2018-092 Numérotation et dénomination de la nouvelle voirie du lotissement « Les Chalets de Font-Romeu Sud »

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans la délibération N°2018-092 du 4 juin 2018, il avait été décidé d'attribuer à la nouvelle voirie du lotissement « Les Chalets de Font-Romeu » le nom de « rue des Jeux Olympiques ». Or, le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) a informé la Commune que seules les villes organisatrices des Jeux Olympiques pouvaient obtenir l'autorisation d'utiliser cette appellation.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- ANNULE la délibération du 4 juin 2018
- DECIDE de délibérer à nouveau pour attribuer un nom à la voirie du lotissement « Les Chalets de Font-Romeu Sud ».

Fait à FONT ROMEU ODEILLO VIA le 30 Janvier 2019

Le Maire,
Jean-Louis DÉMELIN

